

PROCÈS-VERBAL séance du jeudi 18 janvier 2024 - 20 H 30

Président de séance : Mme FOURNEL Béatrice

Membres présents : Mme CHAMBOST Françoise, M. CHERBLANC Raphaël, Mme FOURNEL Béatrice, M GIROUD Lucien, M GUILLEMOT Olivier, Mme PAIN Evelyne, Mr PION Éric

Membres absents excusés : M LAURENT Benoît a donné pouvoir à Mme FOURNEL, Mme RONDEPIERRE Amandine a donné pouvoir à M GUILLEMOT

Membres absents : Mme BISSUEL Victoire

Nombre des Conseillers en exercice : 10 présents : 7 votants : 9 quorum : 6

Secrétaire de séance : Françoise CHAMBOST

Mme FOURNEL soumet à approbation le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023, il est approuvé à l'unanimité. Il sera publié sur le site internet de la commune www.Machézal.fr et à disposition au secrétariat de mairie.

Ordre du jour de la séance :

- 1 - Choix des entreprises pour l'aménagement local buvette
- 2 - Eclairage terrain
- 3 - Bail kinésithérapeute
- 4 - Prime pouvoir d'achat suite avis du Comité Social Territorial
- 5 - Agent contractuel
- 6 - Renouvellement convention avec le Pôle Santé du Centre de Gestion de la Loire
- 7 - Questions diverses

1 - Choix des entreprises pour l'aménagement local buvette

Mme PAIN fait le bilan d'une réunion de la commission bâtiments le 23 décembre 2023 lors de laquelle les devis des entreprises consultées pour le local buvette sur les lots plomberie sanitaire et électricité ont été étudiés. La commission propose de retenir les entreprises FABRE GIRAUD pour la plomberie et les sanitaires pour un montant de 5 286.39€HT et CHAMBOST ELECTRICITÉ pour le chauffage/électricité pour 8 328.91€ HT, Mme FOURNEL procède au vote

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Mme PAIN ajoute que d'autres devis sont en attente pour choisir les artisans sur les lots menuiserie et métallerie. Mme FOURNEL indique que les travaux de maçonnerie pourraient commencer fin mars 2024. Pour cette échéance, l'association Boule Fraternelle sera invitée à finir de vider les lieux et la démolition du toit sera assurée par les membres du conseil.

2 - Eclairage terrain

Mme FOURNEL explique que dans le cadre des travaux de réfection du terrain de boules, le SIEL a été consulté afin de faire une proposition pour que l'éclairage du terrain soit rajouté à l'éclairage public du village. Le syndicat a fait 2 propositions avec des puissances différentes, sur lesquelles il faut déduire une subvention à hauteur de 55%. La zone pourra même être pilotée indépendamment des autres zones

d'éclairage public depuis le local buvette probablement. Mme FOURNEL propose donc de valider la version du SIEL avec éclairage par projecteurs LEO pour un reste à charge de la commune de 5828€HT sur un chiffrage de 12 952.25€HT et procède au vote

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

3 - Bail kinésithérapeute

Mme FOURNEL fait un point sur l'avancée des travaux du local dans l'ancien presbytère rénové pour accueillir un kinésithérapeute à compter du 1er mars 2024. Les travaux de plâtrerie peinture, électricité, chauffage et la pose de la prise fibre ont été effectués, il reste le nettoyage. Mme FOURNEL indique qu'elle va se renseigner pour savoir si un diagnostic de performance énergétique est nécessaire et propose d'échanger sur le contenu du bail. Un bail de 6 ans sera établi avec un dépôt de garantie de 2 mois de loyer, le montant du loyer avait été décidé à 450€ par mois lors d'une précédente séance. Dans le bail sera prévu un article concernant la révision du prix du loyer en fonction de l'indice. Mme FOURNEL demande aux membres de l'équipe municipale de l'autoriser à conclure le bail avec le professionnel en tenant compte des éléments énoncés et procède au vote

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

4 - Prime pouvoir d'achat suite avis du Comité Social Territorial

Mme FOURNEL indique qu'il convient de prendre une délibération au sujet de la prime de pouvoir d'achat décidée lors de la séance du 7 décembre. Le Comité Social Territorial du Centre de Gestion a validé la décision, Mme FOURNEL demande donc de voter en faveur d'une prime de pouvoir d'achat de 600€ pour la plus petite tranche de rémunération et 500€ pour la tranche supérieure, à destination des agents titulaires au prorata du temps de présence sur la période de référence du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 et du temps de travail

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

5 - Agent contractuel

Mme FOURNEL explique que le contrat de travail à durée déterminée de l'agent qui assure la surveillance du 2ème point de cantine les midis était établi avec pour motif le remplacement de la cantinière qui était en arrêt de travail. Cette dernière ayant été licenciée pour inaptitude physique, il convient de revoir l'objet du contrat, Mme FOURNEL propose de porter le motif "surcroît d'activité" pour les CDD de vacances à vacances de cet agent, ce motif correspondant à la situation ponctuelle de besoin d'un 2ème point de cantine dont on ne sait pas s'il sera encore nécessaire pour la prochaine rentrée scolaire. Elle procède au vote

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Mme FOURNEL précise que cette employée travaille désormais aussi à temps partiel pour la commune de Chirassimont.

6 - Renouvellement convention avec le Pôle Santé du Centre de Gestion de la Loire

Mme FOURNEL indique que la convention avec l'organisme de santé au travail du Centre de Gestion signée il y a 3 ans arrive à échéance en mars. Elle propose de la reconduire pour une durée de 3 ans. Elle précise que le montant de la cotisation n'est pas un forfait par agent mais 0.45% de la masse salariale. Elle procède au vote pour l'autoriser à signer cette convention

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

- Mme FOURNEL annonce que l'inauguration des composteurs collectifs situés place de l'église a eu lieu en présence des enfants de la classe de l'école de Machézal, des représentants de la commission déchets de la commune et de la Copler, des représentants du service déchets de l'intercommunalité et de la presse. Ce moment s'est déroulé avec des explications puis des ateliers avec les enfants. Une diffusion de plaquettes explicatives dans les boîtes aux lettres des habitants va maintenant être réalisée par le service déchets de la Copler et les panneaux de balisage et d'information vont finir d'être installés sur les lieux. Mme FOURNEL indique qu'elle a adressé un courrier réponse à celui de la famille MICHEL, une copie sera envoyée aux conseillers municipaux par mail.
- M GUILLEMOT explique l'existence d'un projet de renaturation des cours d'école et demande si la commune de Machézal s'est inscrite. Mme FOURNEL répond que la commune est inscrite pour un accompagnement à la réflexion sur ce sujet.
- Mme FOURNEL indique que la plantation d'arbustes pour former une future haie autour de la nouvelle station d'épuration a eu lieu par les enfants de l'école encadrés par des représentants de la Fédération départementale des Chasseurs de la Loire
- Mme FOURNEL fait ensuite un point sur les travaux de la station d'épuration : il reste 3 semaines de travail en gros, ils seront réalisés dès que les conditions météorologiques le permettront. Mme FOURNEL ajoute qu'elle a validé un devis de 1 140€ sur le budget travaux station pour des tests d'installation, granulométries, étapes indispensables pour l'obtention des subventions.
- Après discussions, il est décidé de prévoir une inauguration de la nouvelle station d'épuration avec invitation des officiels en septembre 2024
- La journée de la convivialité est fixée au dimanche 14/07/2024
- Mme FOURNEL indique qu'elle participera à une réunion de lancement de la démarche centre bourgs à la Copler le 8 février à 9H00 et propose aux conseillers disponibles et volontaires de l'accompagner, un mail avait déjà été envoyé aux élus à ce sujet.
- Mme FOURNEL indique qu'elle a validé un devis pour la vérification des bornes d'incendie pour un montant de 303,05 € HT
- Mme FOURNEL informe qu'elle a participé avec M CHERBLANC à une réunion scénario catastrophe organisée par les SDIS et aimerait transposer ce genre de rencontre au niveau de la commune
- Mme FOURNEL informe qu'elle a eu des échanges avec la structure LA FONCIERE 42 qui peut accompagner les communes sur des projets de commerces avec logements. La situation de Machézal ne rentre pas dans le champ d'action, cette structure accompagnant les porteurs de projets, mais l'échange a été riche. Mme FOURNEL ajoute qu'elle ne parvient pas à joindre par téléphone l'acquéreur de la licence IV, elle va lui adresser un courrier. Mme FOURNEL propose de tout de même publier une annonce concernant les locaux disponibles, un accompagnement peut être demandé au service économie de la Copler pour la diffusion de cette annonce.
- Concernant le projet 2024 autour des couleurs des bibliothèques municipales de Chirassimont, Machézal et de l'association Villages Partages, Mme FOURNEL explique que cette dernière association devrait, selon les dires de Mme CHAVEROT, conseillère départementale, obtenir une subvention de 4 000€
- Mme CHAMBOST informe que l'association Villages Partages a déposé une participation pour obtenir une subvention sur appel à projets du Crédit Agricole, elle partagera le lien pour voter aux membres du conseil qui le souhaitent
- Mme CHAMBOST demande au nom des bénévoles de la bibliothèque s'il serait possible d'équiper le long mur qui ne l'est pas encore salle de la Halle de rails et cimaises pour accrocher des tableaux notamment pour les expositions, M CHERBLANC se charge d'acheter le matériel et de le faire installer par l'agent communal

- Mme CHAMBOST fait remonter une remarque provenant de personnes extérieures à la commune qui signalent que la salle d'animation n'est pas indiquée sur place : elle est fléchée depuis le village mais aucun panneau d'affichage la localise sur place.
- Mme CHAMBOST indique qu'elle est volontaire pour assurer la programmation du chauffage salle de la Halle et Bibliothèque, elle s'est informée sur le fonctionnement et le verrouillage des radiateurs et propose de l'expliquer
- M PION propose de prendre une chambre froide salle de la Halle et de la mettre derrière le bar de la salle d'animation qui vient d'être agrandi. M CHERBLANC répond que le bar étant fini, elle ne passera pas et qu'il n'y a pas suffisamment de place pour circuler et ouvrir les portes. M CHERBLANC ajoute que, le bar étant fini, il convient de savoir rapidement s'il sera peint ou habillé, une réunion de la commission bâtiment est fixée au samedi 27 janvier 9H00
- Mme FOURNEL indique que la chaudière de la salle d'animation sera remplacée à partir de début février par l'entreprise TERRIER
- Mme FOURNEL indique qu'il est possible de résilier l'abonnement de la ligne de téléphone fixe de la salle d'animation qui coûte 45€ tous les 2 mois : désormais, il faut avoir le nom d'une personne qui s'engage à garder son téléphone portable chargé lors des locations. Concernant le règlement intérieur de la salle, il sera retravaillé dans l'année en fonction de l'installation de la nouvelle chaudière et du système de comptage pour la facturation du chauffage.
- Mme FOURNEL indique que Mme BISSUEL et M MIRMAND ont donné leur dédite pour le logement qu'ils occupent à côté du bar. Un dégât des eaux a fait l'objet d'une déclaration à l'assurance, des devis ont été établis et la commission bâtiments va réfléchir à quelques travaux.

La séance est levée à 22H25.

Le Maire
Béatrice FOURNEL



Le secrétaire de séance
Françoise CHAMBOST

